

Direction Commande publique

OBJET : CONCLUSION D'UN AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE
' REMPLACEMENT DE LA PASSERELLE - QUAI DE MERLE ' N° 201941 - LOT 1
GROS ŒUVRE

Le Maire de la Commune d'Annonay,

Vu les articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°CM-2020-96 du 3 juillet 2017 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu la décision n° DM-2020-48 en date du 02 mars 2020 relatif à la conclusion du présent marché,

Considérant que la Ville d'Annonay a confié, en cours de chantier, à l'ENTREPRISE GIRARD le soin de réaliser des travaux non initialement prévus dans le marché,

DECIDE

Article 1

La conclusion d'un avenant n°1 au marché cité en objet avec la société MENUISERIE DU HAUT VIVARAIS sise 14 avenue Daniel MERCIER – 07100 ANNONAY (travaux d'aménagement de l'accès en rive droite de la future passerelle).

Le montant de cet avenant est de 5 234,00 euros HT (6 280,80 euros TTC)

Le nouveau montant du présent lot est de 27 761,20 euros HT (33 313,44 euros TTC)

Article 2

La présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal et notifiée à la société désignée ci-dessus.

Article 3

Ampliation de la présente décision sera déposée à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône.

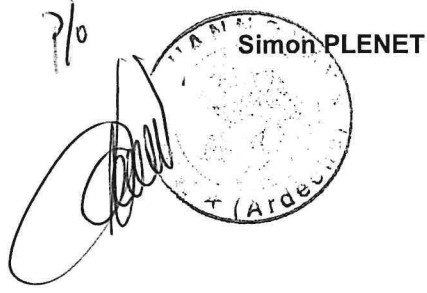
Article 4

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous-Préfecture de Tournon le /2020 et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Annonay, le 05 août 2020

Le Maire

7/0



Simon PLENET

The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie d'Annonay' at the top and 'Ardèche' at the bottom. The name 'Simon PLENET' is printed in bold black letters across the center of the stamp.

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

06 AOUT 2020